



Froideville

Greffe Municipal
Rue du Village 16
1055 Froideville

021 881 22 27
greffe@froideville.ch

SEANCE du CONSEIL COMMUNAL

du 8 octobre 2019

COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité tient à vous faire part des communications suivantes:

1. Remplacement de notre Secrétaire municipale, Madame Alice Henry.

Madame Alice Henry ayant annoncé son désir de faire valoir son droit à la retraite pour le 31 décembre 2019, la Municipalité s'est immédiatement souciée de pourvoir à son remplacement.

D'entente avec Messieurs Olivier Martin, président de votre Conseil, Philippe Weibel, président de la CoFin et Laurent Gattlen, président de la CoGest, nous avons décidé d'externaliser la recherche de candidats-es susceptibles d'être nommés-es au poste de Secrétaire municipale de la commune de Froideville.

134 dossiers ont été envoyés à notre mandataire. Notre prestataire a retenu 21 dossiers afin de les auditionner. Au final, 6 dossiers ont été présentés à notre commission composée d'une délégation de la Municipalité, Messieurs Jean-François Thuillard et Michel Girod, et de Messieurs Olivier Martin, Philippe Weibel et Laurent Gattlen. Après un entretien avec chaque candidat-e, 2 personnes ont été retenues.

La Municipalité, dans sa séance de fin juin, a décidé de proposer ce poste à Madame Nathalie Studer Comte. Madame Nathalie Studer Comte a une grande expérience dans cette fonction, car elle a travaillé dans les administrations communales de Bex, Lutry et Crissier. De plus, Madame Nathalie Studer Comte est au bénéfice d'un brevet d'avocate et a une expérience de quelques années en tant qu'indépendante.

Madame Nathalie Studer Comte prendra ses fonctions au 1^{er} novembre prochain. Nous souhaitons plein succès à Madame Nathalie Studer Comte dans ses nouvelles fonctions et nous nous réjouissons de collaborer avec notre nouvelle Secrétaire municipale.

2. Réponse à la question de Monsieur le Conseiller Barraz concernant le mérite annuel.

Lors de la séance du 25 juin 2019, M. Barraz nous avait proposé une personne afin de lui octroyer le mérite annuel. Après étude de la question, nous avons estimé que cette candidature ne correspondait pas à l'esprit de notre règlement. Depuis lors, nous avons reçu une autre candidature pour 2019 et nous déciderons d'ici la fin de cette année si elle correspond bien au profil souhaité. D'autre part, nous envisageons d'octroyer cette année un Mérite extraordinaire. Ces récompenses seraient remises à l'occasion de la séance du mois de décembre 2019.

3. Réponse à la question de Monsieur le Conseiller Barraz concernant les locations de salles durant le week end

Pour donner suite à différentes interrogations concernant les possibilités de louer les salles communales 2 jours de suite, la Municipalité a étudié la question et peut apporter la réponse suivante :

Compte tenu du nombre de locations de chacune des salles principalement le week-end soit en moyenne annuelle pour 2019 :

Grande salle :	46 réservations
Salle du 700 ^{ème} :	38 réservations
Foyer de la salle de Gymnastique :	30 réservations
Centre sportif :	36 réservations (y compris les matchs du week-end)
Centre œcuménique :	41 réservations
Au total :	191 réservations

La mise à disposition du personnel communal pour le suivi de chacune des locations génère (prise des locaux et reddition) en moyenne 2h par locataire. Bien entendu s'agissant d'une moyenne, il faut bien se rendre à l'évidence que certaines restitutions mettent plus de temps notamment lorsque les différents locaux ne sont pas rendus d'une manière satisfaisante.

A cela, le nombre d'heures supplémentaires majorées que font les collaborateurs en week-end pour garantir la mise à disposition des locaux et la reprise de ces heures pèjorent déjà l'organisation du service voirie en semaine.

Le fait d'ouvrir les locations vendredi, samedi et dimanche avec trois locataires différents, augmenteraient les dites heures passées à cette activité et la disponibilité des collaborateurs en week-end ne pourrait pas être garantie.

A situation exceptionnelle, décision exceptionnelle. La Municipalité a toujours été à l'écoute sur toute demande particulière qui contreviendrait aux règles d'usage du mode de location instaurées et pour l'heure ne souhaite pas pour les raisons évoquées étendre le système actuel, n'ayant pas les moyens, ni le personnel garanti à cette tâche.

4. Réaménagement de la place de jeux à la Promenade de la Pacaudière.

Lors de la séance de votre Conseil du 9 octobre 2018, M. le président Olivier Martin vous a fait part d'un courrier qu'il a reçu qui mentionnait le regret d'une habitante du village d'avoir constaté la disparition de la petite place de jeux en dessus du Centre œcuménique. Cette demande a été transmise à la Municipalité.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons terminé tout dernièrement la remise en fonction de la place de jeux, refaite à neuf par un paysagiste du village. Les enfants peuvent à nouveau s'y ébattre en sécurité.

5. Jumelage

La rencontre annuelle du Jumelage avec la Pacaudière s'est déroulée les 7 et 8 septembre dernier, à La Pacaudière. Cette année, en raison de plusieurs manifestations villageoises organisées le même week-end, ce ne sont que 25 personnes qui ont pris le car devant la laiterie, à 07h00, pour se rendre chez nos amis Français. Une halte à Cluny, préparée par les organisateurs, nous a permis de visiter le somptueux site de l'Abbaye, construite dès l'année 910 et qui devint au XIIème siècle, le plus grand ordre monastique d'occident. Après le repas et la visite du haras national, nous avons gagné La Pacaudière où la petite partie officielle et l'apéritif nous attendaient. Les paroles chaleureuses et amicales du Maire, Monsieur Georges Dru, de notre Syndic, Jean-François Thuillard, et des Présidents respectifs, Véronique Tamin et Pierre-Alain Witzig, ont démontré que notre jumelage, créé il y a 35 ans, mériterait que d'autres jeunes couples rejoignent les rangs afin de faire perdurer cette formidable aventure. Au terme de l'apéritif et des échanges amicaux, chaque famille, accompagnée de leurs hôtes, ont rejoint leur demeure. Dimanche, après différentes sorties, visites et sans oublier les plaisirs de la table, nous nous sommes retrouvés en fin d'après-midi pour regagner Froideville, l'esprit encore tout illuminé des innombrables moments sympathiques passés ensemble. A nouveau, la municipalité regrette que l'excellente ambiance qui règne au sein de notre jumelage ne soit pas partagée avec un plus grand nombre de cacatchoux.

6. Journée « Un drapeau une commune pour les JOJ 2020 »

Depuis le 19 septembre dernier, deux nouveaux drapeaux surplombent l'Administration Communale ainsi que le centre Scolaire du Bas-de-la-Fin.

Il s'agit de l'étendard des jeux olympiques de la Jeunesse, qui se dérouleront à Lausanne et environs, au mois de janvier 2020.

Le corps Préfectoral et la Direction générale de l'enseignement obligatoire du canton ont décidé d'unir les efforts afin de sensibiliser la population à la venue des JOJ. C'est ainsi que, en collaboration avec la ville de Lausanne, Lausanne Région et Lausanne 2020, une grande cérémonie s'est déroulée jeudi 19 septembre 2019 au stade Pierre de Coubertin où plus de deux mille élèves du canton y ont participé, dont 2 classes de Froideville.

Chaque commune du canton a sélectionné deux élèves qui ont reçu la mission d'acheminer dans toutes les communes du canton, l'étendard officiel des jeux.

Diverses animations ont été organisées au sein de notre établissement scolaire. C'est ainsi que la bibliothèque, l'UAPE et la Ludothèque, s'étaient unies pour animer le préau afin de recevoir comme il se doit, nos représentants et le fameux drapeau.

Le Centre Nordique de Froideville a spontanément proposé d'animer à sa façon cette manifestation.

Un membre de l'équipe Suisse de ski de vitesse, Michel Goumoëns, 2^{ème} de la coupe du monde FIS en 2018 et 3^{ème} en 2019, ainsi que plusieurs fois champion Suisse, a gentiment accepté d'être de la fête.

La retransmission de la manifestation de l'après-midi a été diffusée ainsi qu'un montage de films et photos des divers Jeux Olympiques, préparé par Laurent Gattlen.

La Municipalité remercie le nombreux public qui s'est déplacé lors de cette cérémonie.

7. Fermeture partielle des routes de Bottens et de Montheron

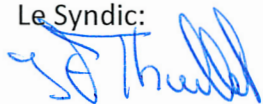
Nous avons été informés qu'en raison de travaux de pose d'enrobé dans le giratoire de Cugy en construction, les lundi 14 et mardi 15 octobre 2019, ou les jours suivants, en fonction des conditions météo, les axes des routes de Bottens et de Montheron seront fermés et des déviations seront mises en places.

8. Visite de Tridel SA

Par mail du 1^{er} octobre dernier, une communication nous est parvenue annonçant l'organisation d'une visite gratuite de l'usine Tridel à Lausanne, le samedi 2 novembre 2019 de 10h00 à 12h00. Cette visite s'adresse à un public adulte. Les enfants sont admis dès l'âge de 11 ans. Pour participer, il faut obligatoirement s'inscrire sur le site de Tridel SA.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nous en avons terminé avec les communications que nous souhaitons vous apporter.

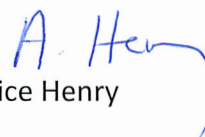
Le Syndic:



Jean-François Thuillard



La Secrétaire:



Alice Henry